

# LES SCI DE GESTION/LOCATION:

# ASPECTS COMPTABLES, JURIDIQUES ET REGIMES FISCAUX

# **Animatrice**

### Tania FOURNAISE

Expert-comptable diplômée Animatrice de conférences Club Fiscal des Experts Comptables Chargée d'enseignement à l'Université de

Bourgogne

Auteur des cas pratiques et écritures comptables publiés dans l'ouvrage « Le mémento de la SCI-2023 » de la série « Les Guides » par La Revue Fiduciaire et le mensuel hors-série RF 2023-3 « Les Dossiers pratiques de la SCI »

#### Public

Niveau perfectionnement / spécialisation

Experts comptables et leurs collaborateurs Commissaires aux comptes Responsables administratifs et financiers Avocats fiscalistes, Notaires Conseils en gestion de patrimoine Professionnels de l'immobilier et leurs collaborateurs comptables

# Prérequis Néant

Modalités et délai d'accès Voir page A - 4 /4

#### Durée

2 journées de 7 heures 9h00-12h30 et 14h00-17h30

Tarif: 1650 € HT + TVA 20 %

### Contact

01 42 52 23 62 03 88 35 48 89 tf.formation@fournaise.net

# Lieu et date

Paris, les 26 et 27 mars 2026

MITWIT OFFICE (anciennement MULTIBURO) Gare Saint LAZARE 1 Cour du Havre 75008 PARIS\*

# **❖** OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La SCI est un instrument formidable pour gérer son patrimoine immobilier; encore faut-il savoir l'utiliser et ne pas commettre de lourdes erreurs difficiles à rattraper ...

Or, très souvent nous nous retrouvons face à des SCI détenant un patrimoine immobilier d'habitation loué meublé ou de bureaux équipés

Comment réagir ? Quelles conséquences ? Peuton corriger la situation ?

Voilà une des nombreuses situations que nous évoquerons au cours de ces deux journées.

### ❖ CONTEXTE

Nous verrons également comment :

- Différencier les multiples régimes fiscaux rencontrés (RF, BNC, BIC, quand, pourquoi, quel régime?)
- Comment organiser la comptabilité pour faciliter les évaluations pour l'IFI ?
- Trouver aisément la réponse à diverses questions, telles que :
  - Quel choix fiscal? Transparence? Option IS?
     Quelles conséquences sur la trésorerie nécessaire au financement de l'investissement?
  - Quel type de comptabilité adopter? Quelles conséquences?
  - Quels régimes de plus-value? Vaut-il mieux céder l'immeuble ou les titres?
  - Comment préparer l'assemblée générale?
     Quelles propositions pour le résultat réalisé?
  - TVA ou non? Quand faut-il encore déposer une LASM?
  - Quelles dernières évolutions de la doctrine et de la jurisprudence?

<sup>\*</sup> Lieu susceptible de modifications



# ❖ PROGRAMME DE LA FORMATION

# Introduction générale

- Les caractéristiques de la société civile;
- Quels critères de choix pour la création d'une telle structure?
- Quelles activités gérer par l'intermédiaire d'une société civile?
- Les statuts: les points nécessitant un intérêt particulier: l'objet social, la gérance, ses pouvoirs, les modalités de transmission des titres, la qualité d'associé et les décisions qui lui sont dévolues...

# 1. Les objectifs de la comptabilité et sa mise en œuvre

- Les obligations en matière de tenue de comptabilité
- La mise en œuvre de la comptabilité
- L'organisation des comptabilités pour faciliter l'évaluation de la valeur des titres au regard de l'IFI

# 2. La gestion fiscale de la SCI translucide

- Imposition des associés personnes physiques : quelques particularités du régime des revenus fonciers
- Imposition des associés personnes morales: les difficultés générées par la présence d'associés BIC et IS
- La limitation de la déductibilité des amortissements et de la dépréciation des immeubles de placement
- Le financement par crédit-bail et ses conséquences : fiscalité de la sous-location et traitement de la levée d'option
- Immeubles ou parts sociales démembrés : détermination des résultats, incidences sur l'attribution et l'imposition des résultats courants et exceptionnels; les dernières décisions relatives à ce type de détention
- Le choix de la date de clôture

# 3. La SCI de gestion soumise à l'impôt sur les sociétés

- Avantages et inconvénients de la SCI à l'IS
- Quelles conséquences lors du passage du régime de transparence fiscale au régime de l'IS ?
- Quelles précautions prendre?
- Comment opter pour l'IS? Les formalités à respecter (détail, ordre, conséquences)
- La fiscalité de la SCI soumise à l'IS
- La gestion de la dépréciation des titres de SPI soumis à l'IS

<sup>\*</sup> NB: Nos programmes sont communiqués à titre indicatif : ils sont susceptibles d'être corrigés en fonction des évolutions législatives ou jurisprudentielles pour coller au plus près de l'actualité.



# ❖ PROGRAMME DE LA FORMATION (SUITE)

- 4. La rémunération des comptes courants d'associés et leur imposition
- Dans une SCI translucide
- Dans une SCI soumise à l'IS
- 5. L'imposition de la cession du patrimoine immobilier
- L'imposition de la cession directe de l'immeuble par la SCI, en présence d'associés personnes physiques et/ou d'associés personnes morales, et selon l'affectation de l'immeuble détenu
- L'imposition de la cession des parts sociales, SPI et non SPI :
  - par des associés personnes physiques
  - par des associés personnes morales
  - dans le cas de SCI translucides ou de SCI ayant opté pour l'IS
- L'imposition de la cession de l'usufruit de l'immeuble ou des titres (impôts directs et droits d'enregistrement)
- 6. Les assemblées et décisions d'affectation des résultats leurs conséquences
- 7. La gestion de la TVA
- Champ d'application de la TVA
- Option pour le paiement de la TVA: immeuble entier ou lot par lot?
- Conséquences de l'exercice de l'option
- Quand faut-il encore déposer une LASM?
- La TVA récupérable sur les immeubles
- La vente d'immeubles et ses conséquences en matière de TVA
- 8. Quels points essentiels de révision de ce type de structure?
- Check-list des éléments importants à vérifier à la clôture d'un exercice
- 9. La dissolution liquidation
- 10. Quelques opérations constitutives d'abus de droit utilisant la structure de la SCI; les précautions à prendre



### MOYENS MIS EN ŒUVRE

### Nos formateurs:

Nos formateurs opérationnels sont des experts, praticiens reconnus exerçant dans leur domaine d'intervention.

# Nos moyens d'évaluation et de suivi:

Nos formations sont composées d'une partie théorique, de partages d'expériences, d'une évaluation des acquis par un questionnaire et, le cas échéant, de cas pratiques.

# Nos méthodes et moyens pédagogiques:

- Des supports pédagogiques conçus avec le plus grand soin par nos intervenants sont transmis sous format dématérialisé aux participants inscrits, en amont de la formation.
   Ils permettent aux participants de s'en servir comme outils d'information dans le cadre de leur exercice professionnel.
- Le jour de la formation, nos intervenants disposent d'un support pédagogique format Powerpoint qui est projeté lors de la formation, ainsi que d'un tableau de type « paperboard ».
- o Au besoin, nos intervenants ont accès à d'autres outils (Word, Excel, Internet Explorer) qui sont projetés depuis un ordinateur.
- o Le cas échéant, des cas pratiques (énoncés et corrigés) sont remis aux participants le jour de la formation.
- Úne salle est réservée pour accueillir les stagiaires et celle-ci est adaptée au nombre d'inscrits.
- o Nos intervenants utilisent une pédagogie active : illustration de leurs propos par des cas concrets et mise en situation des participants par des cas clients.
- Des temps de questions/réponses sont également ouverts à plusieurs reprises lors de la formation, afin de s'assurer de la bonne compréhension des participants et de leur plein engagement.

# Modalités d'inscription et délai d'accès :

L'inscription à la formation s'effectue par:

- o Retour du bulletin d'inscription ci-dessous exclusivement par mail à tf.formation@fournaise.net,
- o En ligne, sur le site https://www.fournaise.net/ rubrique « Formations ».

Par ailleurs, les inscriptions ne sont effectives qu'après réception des frais de participation.

Les inscriptions et leur règlement doivent être réalisés au plus tard 15 jours avant la date de la formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

TF FORMATION est dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous mettons tout en œuvre pour accueillir ce public dans nos formations.

Cependant chaque situation étant particulière, si vous le souhaitez, vous pouvez contacter notre secrétariat par mail à <u>tf.formation@fournaise.net</u> ou par téléphone au 03 88 35 48 89 pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.



# BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION (2 jours)

Paris, les 26 et 27 mars 2026

Lieu de formation : PARIS 75008, MITWIT OFFICE (anciennement MULTIBURO) Gare Saint LAZARE, 1 Cour du Havre

РА	RTICIPANT :							
Noi	m:	Prénom :						
For	nction:	Diplôme acquis:						
Mai (Pol	il :ur transmission du support de formation)	Téléphone portable :						
PRECISIONS NECESSAIRES A L'ENVOI DES CONVENTIONS PAR VOIE ELECTRONIQUE ET A LA FACTURATION :								
Cabinet/société :								
Représenté par (nom et prénom du dirigeant) :								
Adresse mail du représentant :								
Téléphone portable du représentant :								
Adı	resse:							
Cod	de Postal : Ville :							
	il :	phone:						
ΑN	IALYSE DU BESOIN ET POSITIONNEME	NT						
1.	Qu'attendez-vous prioritairement de la formatio  Une actualisation de vos connaissances  Un approfondissement de vos compétences  Une formation à de nouvelles fonctions ou r  Une aide à la préparation d'examens profes  Un développement de votre culture persons  Autre:	s nissions sionnels nelle						
2.	Qui est à l'initiative de la demande de cette form  ☐ Le responsable hiérarchique ☐ Le participant lui-même	nation ?						
3.	mes obligations réglementaires de formation	onnelles de manière régulière et/ou dans le cadre de ences afin de répondre à une demande client et/ou du						
4.	Votre expérience professionnelle :  ☐ Moins de 4 années ☐ Entre 4 et 10 années ☐ Plus que 10 années							



5. Comment évaluez-vous votre niveau de connaissance vis-à-vis des objectifs pédagogiques fixés par notre formation?

Objectifs pédagogiques	Je maîtrise déjà ce point et recherche une simple mise à jour de mes connaissances	Je dispose d'un premier niveau de connaissances sur ce point et cherche à approfondir et développer celles-ci	Je ne dispose pas de connaissances sur ce point	Autres (merci de préciser)					
Mesurer l'intérêt de la création d'une telle structure, toujours encensée par les médias									
Différencier les multiples régimes fiscaux rencontrés (RF, BNC, BIC, quand, pourquoi, quel régime?)									
Trouver aisément la réponse à diverses questions, telles que:									
<ul> <li>Quel choix fiscal? transparence? option IS? Quelles conséquences sur la trésorerie nécessaire au financement de l'investissement?</li> </ul>									
- Quel type de comptabilité adopter? Quelles conséquences?									
- Quels régimes de plus-value? Vaut- il mieux céder l'immeuble ou les titres?									
<ul> <li>Comment préparer l'assemblée générale? Quelles propositions pour le résultat réalisé?</li> </ul>									
- TVA ou non? Quand faut-il encore déposer une LASM?									
- Quelles dernières évolutions de la doctrine et de la jurisprudence ?									
Souhaitez-vous transmettre à votre formateur une question sur les sujets traités en amont de la formation?									



# FRAIS DE PARTICIPATION: 1650 € HT, SOIT 1980 € TTC

Ce prix inclut: participation à la formation, pauses et remise du support de formation Il ne comprend pas le déjeuner, qui peut être pris ensemble dans un restaurant à proximité (paiement sur place).

Règlement par virement à TF FORMATION SAS

Banque	Guichet	N°	N° compte Clé			Devise				
30087	33002	000	77981601	88			EUR			
		BIC (Bank Identifier Code)								
	CMCIFRPP									
Identifiant international de compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)										
FR76	3008	7330	0200	0779		8160	188			

L'inscription n'est effective qu'à réception du virement. Nous vous ferons suivre une convention de formation. En cas de prise en charge du coût de la formation, le dossier OPCO est géré par le client.

### **IMPORTANT:**

En cas d'annulation effectuée moins de 15 jours avant la date de la formation ou en cas d'absence le jour même, le paiement de l'inscription restera pleinement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

# DATE ET SIGNATURE:

Merci de nous retourner ce bulletin d'inscription, exclusivement par mail à tf.formation@fournaise.net, au plus tard 15 jours avant la date de la formation.